

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 46 (1973)

Heft: 4

Vereinsnachrichten: Union suisse pour l'amélioration du logement : section romande : assemblée générale annuelle : 12 mai 1973, à Sion : convocation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNION SUISSE POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT

Section romande

Assemblée générale annuelle 12 mai 1973, à Sion

17

Convocation

Aux membres de la
Section romande de l'USAL

Messieurs,

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle de la Section romande qui se tiendra à **Sion, samedi 12 mai 1973, à 9 h. 30, à la salle Supersaxo.**

Programme:

| | | | |
|--|---|--|--------------------|
| 9 h. 30 | Assemblée statutaire | | |
| | 1. Ordre du jour et procès-verbal. | 4. Rapport du caissier et des vérificateurs. | |
| | 2. Communications du président. | 5. Discussion des rapports et votes. | |
| | 3. Rapport du Comité de la Section romande et du rédacteur de la revue <i>Habitation</i> . | 6. Admissions. 7. Propositions et divers. | |
| 10 h. 30 | Exposé de M. Jean-Pierre Vouga , délégué adjoint du Conseil fédéral à l'aménagement du territoire: L'aménagement du territoire au niveau national | | |
| 11 h. 15 | Exposé de M. Bernard Bornet, chef de service à l'Etat du Valais pour l'aménagement du territoire: Aménagement du territoire et protection des sites en Valais | | |
| 11 h. 45 | Discussion sur les deux exposés. | | |
| 12 h. 15 | Apéritif. | | |
| 12 h. 45 | Repas au Restaurant de la Matze. Menu à 15 fr. (service compris): | | |
| | Feuilleté aux fruits de mer | Escalopes de veau à la viennoise | Meringue Chantilly |
| | Consommé au Porto | Pommes sardalaises | Café |
| | Choix de légumes | | |
| Chacun paie son repas, sauf les boissons qui sont offertes par le comité. Les invités présenteront leur bon gratuit. | | | |
| 14 h. 15 | Départ du car et des voitures pour visite de réalisations locales. | | |
| | 1. Locatifs du Pont-de-la-Morge, réalisation de la Coopérative «Mon Foyer». | | |
| | 2. Ensemble CIVAF, à Châteauneuf. | | |
| | 3. Groupe Pro Familia, à Champsec. | | |
| 16 h. 30-17 h. Collation et clôture. | | | |

Horaire des trains

Arrivée à Sion-CFF à 9 h. 08, en partant de Genève à 7 h. 07, de Lausanne à 7 h. 53, de Delémont à 5 h. 02, de Bienne à 6 h. 30, de Neuchâtel à 6 h. 55, d'Yverdon à 7 h. 20, de Fribourg à 7 h. 05 (**changer à Chexbres**).

Retour en fin de journée: 17 h. 24 ou 18 h. 40, départ de Sion.

**Union suisse pour l'amélioration du logement
(USAL)**

Invitation au Congrès annuel

samedi et dimanche, 16 et 17 juin 1973, à Fribourg

19

Messieurs et chers coopérateurs,

Nous avons l'honneur d'inviter les sections et coopératives membres, les autorités et les membres individuels au Congrès annuel 1973 qui aura lieu à Fribourg. C'est la première fois que le chef-lieu fribourgeois nous reçoit. L'assemblée des délégués s'occupera des affaires statutaires selon l'article 17 des statuts. Puis des orateurs compétents leur parleront de la nouvelle société Logis suisse SA, fondée sur l'initiative de l'USAL, et des conséquences des restrictions de crédit sur la construction de logements à prix économique.

La Chanson de Fribourg et le Groupe costumé de Guin apporteront leur concours à la soirée récréative de samedi soir. Une course en autocar, départ dimanche matin à 9 h. 30, nous donnera l'occasion d'admirer les beautés de la verte Gruyère.

Nos amis coopérateurs fribourgeois, en collaboration avec le Secrétariat central, mettront tout en œuvre pour rendre le séjour à Fribourg aussi agréable que possible. Aussi espérons-nous que les sections de l'USAL et leurs sociétés membres participeront nombreuses au Congrès annuel de Fribourg.

Le Comité central

Programme

Samedi 16 juin 1973

- 10 h. 30 Séance du Comité central et de l'Office de contrôle au Restaurant Gambrinus (place de la Gare).
- 14 h. Assemblée générale de la Société de cautionnement hypothécaire des sociétés suisses d'habitation et de construction, à l'auditoire C de l'Université.
- 14 h. 45 Assemblée des délégués de l'USAL, à l'aula de l'Université.
- 20 h. 30 Soirée récréative au Cinéma Livio.

Dimanche 17 juin 1973

- 9 h. 30 Grand-Places, départ en cars pour Gruyères (avec bagages personnels).
- 10 h. 30 Visite du Château de Gruyères.
- 12 h. Déjeuner à Gruyères dans trois restaurants.
- 15 h. 15 Départ pour Fribourg.

Ordre du jour de l'assemblée des délégués

1. Souhaits de bienvenue.
2. Procès-verbal de l'assemblée des délégués 1971 à Interlaken.
3. Rapport annuel 1971–1972 du Comité central.
4. Comptes annuels 1971–1972:
 - a) de l'USAL,
 - b) du Fonds de roulement.
5. Rapport de l'Office de contrôle et décharge au Comité central.
6. Elections.
7. Fixation des cotisations annuelles.
(Le Comité central propose 1 fr. par logement et par an, inchangé.)
8. Propositions.
9. Conférences:
 - a) *Logis suisse SA*.
Conférencier: M. E. Leemann, directeur principal de la Banque Centrale Coopérative SA;
 - b) *Les mesures prises pour freiner la surchauffe et les restrictions de crédit*.
Conférencier: M. B. Meizoz, conseiller national, président de la Société coopérative d'habitation de Lausanne (SCHL).

Communications générales

1. Les documents et bulletins d'inscription nécessaires pour la participation ainsi que les cartes de vote seront envoyés aux coopératives membres directement par la section correspondante.
2. Coût de la carte de participant: 60 fr. Sont compris: la soirée récréative au Cinéma Livio, la course en car en Gruyère, la visite du Château de Gruyères ainsi que le déjeuner à Gruyères.
3. Les cartes de participant doivent être commandées jusqu'au 31 mai 1973 au plus tard auprès du Secrétariat central de l'USAL, Bucheggstrasse 107, 8057 Zurich.
4. Prix des hôtels: 25 à 50 fr., petit déjeuner compris. Réservation de chambres d'hôtel par carte de commande spéciale jusqu'au 15 mai 1973 au plus tard auprès du Bureau officiel de renseignements, Grand-Places 30, 1700 Fribourg.
5. Le bureau du congrès se trouve à l'entrée de l'aula de l'Université; il est ouvert samedi de 13 h. 30 à 15 h.